



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
**DÉLÉGATION NATIONALE**

✉ Déléation Nationale Société Générale  
32 Place Ronde  
92972 Paris La Défense Cedex  
☎ 01 42 14 41 18  
📠 01 42 14 93 77  
✉ [delegation-nationale@cfdt-sg.fr](mailto:delegation-nationale@cfdt-sg.fr)

---

Mercredi 29 Avril 2020

## Comité de Groupe Européen – Cellule d’information CDGE sur COVID 19

Présent pour

La direction : C. Guillaumin, F. Claviere-Schiele, C. Hautot, E. Sterlin.

CFDT France : Frédéric De Fondaumière, Marie Pierre Ducros (ALD) , Xavier Costeur (CDN), Philippe Clouzeau (Boursorama).

Caroline GUILLAUMIN, DRH Groupe, avait souhaité échanger avec les élus européens sur la situation actuelle liée à la pandémie.

Elle souligne que le format de cette réunion, en conférence téléphonique, est inhabituel, cependant, il s’agit là d’une nouvelle façon de se retrouver, à laquelle il va falloir s’habituer car la situation risque de perdurer.

Globalement, elle a constaté une formidable solidarité européenne, qui a pris le temps de se mettre en place, mais qui a porté ses fruits, notamment avec des transferts de malades d’Italie, vers la France, de la France, vers l’Allemagne, la Suisse, le Luxembourg ou encore la Belgique.

Les états ont pris, rapidement les mesures pour faire face en fonction des capacités qu’ils étaient en mesure de mettre en place.

Les superviseurs européens, ont veillé, pendant la période de confinement, à vérifier la solidité des établissements bancaires et ont conclu rapidement au fait que les banques étaient, sont et seront des activités essentielles à l’économie.

Le Groupe a pris des engagements sociaux responsables avec le maintien du salaire pour tous les salariés SG : dans bon nombre d’états, les mesures de chômage partiel n’ont pas été actionnées. Entant que citoyenne, elle en est très fière.

Le Groupe déplore encore beaucoup de salariés atteints du COVID 19 : 5 sont décédés des suites de cette pandémie. C’est très lourd pour l’entreprise.

Dans les pays où les mesures de confinement ont été mises en place, le déconfinement commence à se mettre en œuvre, mais en respectant des règles sanitaires en retour sur site et en veillant tout particulièrement à la sécurité des équipes.

La DRH Groupe précise qu'il faut faire preuve de bienveillance à l'avenir, car nous sommes tous confrontés à un évènement considérable, jamais rencontré jusqu'à présent.

Le pilotage d'un dispositif Groupe à l'échelle mondiale a commencé dès janvier, depuis Paris, pour la Chine et l'Italie dans un premier temps, puis s'est élargi au niveau européen, avec une stratégie commune en développant le télétravail : aujourd'hui, 80% des salariés en Europe télétravaillent. Les mesures de gestes barrières ont été mises en place. Cette cellule, basée à Paris, a acheté des masques pour toutes les géographies, y compris pour l'Afrique, et sont en cours de déploiement.

Des questions avaient été adressées à la Direction avant la réunion :

### **Santé**

1. Quel a été l'impact du COVID 19 sur les salariés européens du Groupe SG s'agissant de leur santé ?

*Réponse de la Direction développée en amont.*

2. Quelles ont été les mesures mises en place par le Groupe SG pour protéger la santé physique et mentale des salariés au cours de cette période ?

*Réponse de la Direction : en France, une coordination de soutien psychologique à distance a été mise en place, entre toutes les entités du Groupe, en plus de l'application des gestes barrières, la généralisation du télétravail (pour les fonctions ont c'était déjà mis en place) et développement du travail à distance (notamment pour les back offices de BDDF).*

### **Activité**

3. Quelles ont été les conséquences du COVID 19 en terme d'organisation du travail et de télétravail, pays par pays ?

*Réponse de la Direction : 80% des salariés européens sont en télétravail, mais des différences importantes subsistent entre les branches (BDDF et BFI par exemple). Les impacts psychologiques du confinement, des néo-télétravailleurs et ceux qui sont éloignés de leurs postes de travail sont très nombreux ; la Direction veille et veillera à prêter une attention toute particulière à cette notion.*

4. Quelles sont les anticipations d'augmentation du coût du risque en raison de la profonde récession en cours ?

*Réponse de la Direction : lors de la prochaine réunion fin mai-début juin*

5. Quel est l'impact du COVID 19 sur le PNB et le résultat sur les 3 activités piliers du Groupe SG (T1 2020) ?

*Réponse de la Direction : lors de la prochaine réunion fin mai-début juin*

6. Du point de vue de la pérennité de l'emploi pour les collaborateurs du Groupe SG, quels sont les scénarios les plus pessimistes, pays par pays (impact social, calendrier des actions envisagées) ?

*Réponse de la Direction : lors de la prochaine réunion fin mai-début juin*

7. Quelles sont les mesures de récompense supplémentaires pour les salariés qui, par la nature de leur activité, ne peuvent pas travailler à domicile et ils restent en première ligne pour soutenir l'activité des filiales ?

*Réponse de la Direction : Les BU et SU restent autonomes dans leurs politiques de rémunérations. En effet, chaque entité gèrera sa politique de rémunération, mais insiste sur la politique de maintien des salaires adoptée dès le début de la pandémie. La rémunération variable pourrait être actionnée, mais pour la France, les discussions commenceront après la période de déconfinement.*

Les questions 4, 5 et 6 pouvant avoir un impact sur les résultats qui vont être publiés prochainement, la Direction propose d'y apporter réponses lors d'une nouvelle réunion sous format similaire (conférence téléphonique) d'ici fin mai-début juin. Pour information, jusqu'à présent, le Comité de Groupe Européen se réunissait que 2 fois par an : au travers de cette proposition, la DRH Groupe ouvre la possibilité de se réunir plus souvent...à songer pour renouvellement de l'accord.

La Roumanie souhaitait aborder les quelques dérapages qui ont eu lieu, en élargissant la discussion auprès d'autres pays qui pouvaient témoigner, mais personne n'a saisi cette occasion...

En revanche, le Luxembourg a soulevé un problème important : en effet, les télétravailleurs français travaillant au Luxembourg n'était autorisé à travailler à distance que 29 jours par an. Or ce délai pourrait être largement dépassé, du fait de la pandémie.

Les élus CFE-CGC-SNB ont posé des questions exclusivement franco-françaises, liées au montant des Prêts Garantis par l'Etat, à la consultation des IRP locales...pour ma part, ce type de questions n'avaient rien à faire dans ce type de réunion, d'autant plus avec un format limité à 1 heure, montre en main...

Suite au prochain épisode, fin-mai, début juin.

Dans l'attente, une petite citation de Kamel DAOUD :

**« Le monde dépend de nous : reconsidérons notre condition humaine »**